

Avis voté en plénière du 15 janvier 2014

Les zones franches urbaines

Déclaration du groupe des entreprises

Que de kilomètres parcourus pour prendre la mesure de la réalité du terrain sur les ZFU tant en France métropolitaine que dans les Départements d'Outre-mer ! Et une certitude est clairement apparue, cette réalité est bien différente dans de nombreux points du territoire, ce qui a rendu la tâche certes plus difficile, mais ô combien plus intéressante.

Aussi, le fait de poser un constat partagé en faisant un rapport préalable, a-t-il permis à chacun d'entre nous dans la section de s'approprier la complexité du sujet.

Notre groupe partage l'essentiel du constat fait, à savoir que ce dispositif a permis, dans de nombreux quartiers et à des degrés divers, d'accroître les activités économiques, de créer des emplois et de réduire les retards de développement de certains territoires.

Mais j'aimerais m'arrêter sur quelques propositions et notamment le projet de ville global, la formation et le manque de suivi statistique sur les ZFU.

- il ressort de l'avis que l'inscription du futur dispositif refondé dans un projet de ville global est une nécessité. À la lumière des expériences de ZFU réussies par le passé, il apparaît notamment que le désenclavement des quartiers par des transports en commun de qualité est une des clés de la réussite. L'accessibilité d'un quartier est en effet un moteur pour son développement économique et social ;
- l'inadéquation entre les besoins des entreprises et les qualifications des habitants est souvent pointée comme un frein important du dispositif actuel. Le renforcement des actions d'orientation et de formation en faveur des demandeurs d'emploi actuellement envisagé doit donc être mené en parallèle du futur dispositif ZFU afin de procurer de nouvelles opportunités pour les habitants de ces quartiers.
- enfin, s'agissant du suivi statistique, vous avez regretté comme de nombreux auditionnés, ministres, maires ou conseillers généraux, la pauvreté des statistiques fiables sur la situation des ZFU aujourd'hui et ce, depuis leur création ! Notre groupe approuve donc la préconisation que vous faites à savoir la nécessité d'améliorer l'observation chiffrée pour pouvoir conduire des évaluations, ainsi que nous le faisons dans les entreprises, avant de décider de l'arrêt ou de la poursuite d'un dispositif.

En tout état de cause, si le gouvernement prenait la décision de mettre fin au dispositif ZFU après 2014, il nous paraît important que les engagements pris dans le cadre du dispositif actuel soient tenus pour les entreprises ayant fait le choix de s'y implanter.

Dans le même ordre d'idée, notre groupe souscrit pleinement à votre proposition de recourir à un rescrit fiscal et social qui permettrait au chef d'entreprise de prévenir des difficultés qu'il rencontrerait par méconnaissance d'aides souvent complexes et évolutives et ce, en toute bonne foi.

Pour conclure, je voudrais dire que le « travailler ensemble » revêt pour Mme la rapporteure un sens concret, car dans ses déplacements sur le terrain ou lors des auditions privées qu'elle a conduites, elle a toujours souhaité être accompagnée des membres de la section, tous horizons confondus, faisant ainsi de cet avis et dès l'amont, une œuvre collective.

Et de surcroît, travailler ensemble dans une ambiance amicale et sérieuse à la section ne pouvait que renforcer ce projet partagé.

Le groupe des entreprises a voté cet avis.